

Relisons notre histoire par les documents

III

Le 31 mai 1826, au lendemain de la mort accidentelle du père Coindre, le vicaire général de Blois, M. Guillois écrit au vicaire général de Lyon, M. Cholleton pour lui faire part de la triste nouvelle. Voici en quels termes. Il est à noter que ce document était aux archives de prêtres de St-Irénée de Lyon. Un des leurs, aumônier à notre collège de St-Louis, nous le fit connaître en 1929, donc plus de cent ans après l'évènement. Et c'est pourtant le document le plus important, historiquement parlant. Accueillons-le avec autant d'affection que celui qui l'a écrit.

Fr. Guy Brunelle, SC

Monsieur, le vicaire général,

Dans l'absence de Monseigneur notre Évêque, parti pour la visite d'une grande partie de son diocèse, je me trouve chargé du triste et pénible devoir de vous annoncer la mort de M. Coindre, supérieur de notre grand séminaire, arrivé hier, 30, à 1 heure du matin.

*Je voudrais pouvoir vous dire que ce fâcheux événement n'eut pour cause qu'une de ces maladies auxquelles notre pauvre humanité est sujette; et que l'on voit ordinairement précipiter dans la tombe des hommes de tous les âges, mais il n'en est pas ainsi : et que M. Coindre a succombé à un mal aussi étonnant dans sa cause qu'affreux dans ses résultats. Ce vénérable prêtre s'était livré à un travail extraordinaire. Il lisait les journaux ennemis de la religion; et profondément affecté des attaques que ces feuilles de malice livrent chaque jour à ce qu'il y a de plus sacré, il écrivait continuellement pour en faire des extraits et les réfuter. Il y a lieu de croire que ce travail démesuré, et ces vives et douloureuses affections qui le tourmentaient, auront appelé au cerveau la goutte dont, depuis peu de temps, il avait essuyé un violent accès. Il est malheureusement tombé dans **une aliénation mentale** complète qui le jetait dans une fureur redoutable. Il n'y avait d'autres moyens **que de le faire traiter à l'hospice**.¹ Il a été dans cette maison **l'objet de tous les soins et de toutes les attentions** que sa triste situation exigeait.² On a cru 2 jours avant sa mort son état tellement amélioré qu'on s'était fait de consolantes espérances. Mais une fièvre horriblement violente étant survenue, il s'est malheureusement précipité de la chambre où on le gardait, après avoir trompé la surveillance **des jeunes séminaristes**³ qui veillaient auprès de lui. Il est mort de sa chute. Ah! sans doute cette fin tragique ne nous laisse aucune crainte sur son sort éternel mais elle ajoute à notre douleur; parce qu'elle est, en quelque sorte, un sujet de satisfaction pour ces hommes qui voient d'un œil plein de haine la religion, ses ministres, et entre ses ministres, ceux qui la servent avec plus de zèle et de succès. Mais le vengeur de notre cause est au ciel.*

J'ose, monsieur le vicaire général, vous prier de recommander ce cher défunt au souvenir de tous ceux de MM. les ecclésiastiques dont il est connu à Lyon; et à vos ferventes prières.

J'ai l'honneur...

Guillois, prêtre, vic. Gén. Théol.

P.S. J'ai l'honneur de vous prévenir que j'écrirai à M. Coindre, frère, sous 2 jours, pour lui annoncer la perte qu'il vient de faire, mais que je ne lui parlerai de la circonstance si déplorable qui l'a accompagnée; et qu'ainsi je vous prie de ne pas la lui faire connaître.

¹ À Blois, en 1826, il y avait deux asiles : l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital Général. Chacun avait sa spécificité. Aucun n'était destiné aux aliénés mentaux. Cf. L.C. Bergevin, Histoire de Blois, tome 2, p. 484++

² La gestion quotidienne de l'Hôtel-Dieu relevait alors des Filles de la Sagesse. Cf. Thèse de M. Vinet, les filles de la Sagesse à Blois, 1959, p. 42

³ Il s'agit d'Abel Déhayé et de Étienne Dupraz. Cf. Arc. Dioc. de Blois, Cote 1D9/H